



Claudine de Verneuil (expert forestier) présente une parcelle exploitée mécaniquement aux techniciens de la forêt privée.

# Des machines pour couper les feuillus : avantages et inconvénients

Les techniques progressent... le savoir-faire aussi.

**10** % des coupes feuillues sont mécanisées en France (60 % en résineux) avec de grandes disparités par région. La faute au manque de bûcherons : métier pénible, dangereux, peu valorisé... même si la machine ne les remplacera jamais totalement. Défauts ? Atouts ? Les techniciens de la forêt privée en région Centre<sup>(1)</sup> les ont étudiés le 13 décembre dernier sur plusieurs chantiers mécanisés feuillus, avec des conducteurs d'engins, J.-F. THOMAS du CBB<sup>(2)</sup> et E. CACOT, spécialiste au FCBA<sup>(3)</sup>.

## Conditions d'intervention

Le feuillu est plus difficile à mécaniser que le résineux : cépées, tronc flexueux, branches grosses et obliques, bois dur, parcelles hétérogènes, sous-étage... Ces contraintes imposent un matériel **puissant et robuste**, donc onéreux, et des entretiens préventifs fréquents. Inversement la faible pénétrabilité des parcelles feuillues nécessite des engins plus petits (15-16 tonnes / résineux : 20-25 t). La distance d'abattage est alors réduite : **5-7 m**.

Face aux coûts exorbitants les abatteuses travaillent souvent alternativement en feuillu et en résineux.

## Limiter les inconvénients

- Les peuplements facilement mécanisables sont les **futaies régulières de moins de 35 cm de diamètre, les peupleraies et les taillis** si les brins à prélever sont faciles d'accès.
- Les **cloisonnements**<sup>(4)</sup> sont **indispensables**. Bien implantés, ils facilitent la pénétration des

machines tout en canalisant les impacts au sol. L'espacement idéal entre axes est de 15-20 m.

- **Le marquage sur les 2 faces** opposées des arbres à abattre aide leur repérage.
- Le nettoyage de la parcelle par un bûcheron manuel améliore la pénétration et la visibilité. Mais il est dangereux et coûteux. Il reste donc limité.
- La **disposition des branchages sur le layon** réduit le tassement du terrain.
- Les **compétences du conducteur** et ses **relations avec le propriétaire et/ou le gestionnaire** conditionnent la qualité de l'intervention.

## Ne pas minimiser les avantages

- Tri et rangement des bois facilités,
- Moindres dégâts au sol des porteurs<sup>(5)</sup> (2 fois plus lourds qu'une abatteuse) s'ils chargent depuis les cloisonnements sans pénétrer dans l'inter-bande,
- Économie du marquage préalable des coupes et des layons quand le conducteur est expérimenté.

La mécanisation est en pleine expansion, en volume exploité mais aussi en évolutions techniques : meilleure productivité (primordiale



L'abatteuse circule sur le cloisonnement où elle a disposé les branches au sol pour limiter les dégâts de tassement.

en feuillu), moindres impacts environnementaux (pression au sol, huiles biodégradables...). Elle devient inévitable. Une opportunité si les conducteurs sont bien formés et suffisamment rémunérés pour rester dans la filière bois.

Christine POMPOUGNAC  
Ingénieur au CRPF

(1) Les techniciens de la forêt privée de la région Centre se réunissent chaque année autour d'un thème technique : CRPF, groupements de développement, coopératives, experts, gestionnaires professionnels, DDT, IDF... et l'ONF.

(2) CBB : Comptoir des Bois de Brive, filiale d'approvisionnement de la papeterie International Paper à Saillat/Vienne (Haute-Vienne).

(3) FCBA : Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement, issu de la fusion en 2007 de l'AFOCEL (Association Forêt Cellulose) et du CTBA (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement).

(4) Cloisonnements : layons régulièrement espacés, ouverts au sein de la parcelle pour faciliter l'abattage et le débardage des bois.

(5) Porteur : tracteur muni d'une remorque pour amener le bois de la coupe à la place de dépôt.

Pour en savoir plus : 3 réunions gratuites destinées aux propriétaires sur l'exploitation mécanisée :

- 6 septembre en Eure-et-Loir
- 14 septembre dans l'Indre
- 11 octobre en Loir-et-Cher.

Informations au 02 38 53 29 21 ou sur [www.crfp.fr/ifc](http://www.crfp.fr/ifc)